

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 4 avril 2023
ARRONDISSEMENT NANTES	
CANTON SAINT-HERBLAIN II	

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril , le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-sept février sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu
Mme Maryse PIVAUT, membre élu
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Solange RENAUD, membre nommé
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé
M. Gilles PECOT, membre nommé

Absents excusés :

Mme Linda PAYET, membre élu
M. Sébastien ARROUËT, membre élu
M. Alain RICHARD, membre nommé.

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Bernard COURAUD, Directeur général adjoint délégué à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

19. Information sur les décisions prises par le Président du CCAS ou de la Vice-présidente

Information

Les membres du conseil d'administration du CCAS décident de :

- **PRENDRE ACTE** des décisions d'aides individuelles prises par la Vice-Présidente entre le 01 janvier au 31 février 2023.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : **07 AVR. 2023**

Extrait certifié conforme
Orvault, le 5 avril 2023

Le secrétaire de séance



Bernard COURAUD



La Vice-Présidente du CCAS



Valérie DREYFUS

RAPPORT DOMICILIATION du 1^{er} au 31 janvier 2023

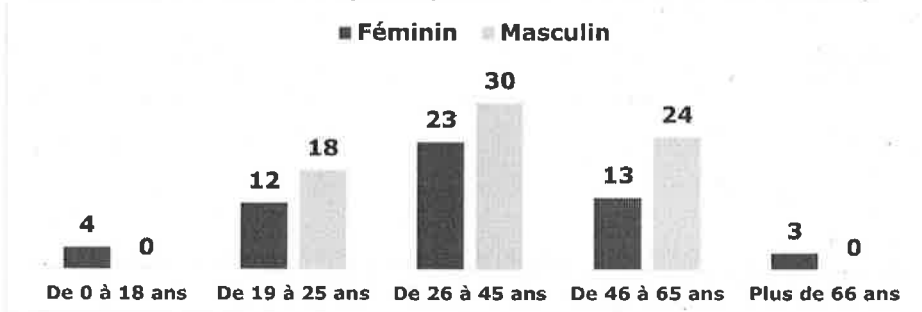
Au 31 janvier 2023, le **nombre de personnes domiciliées** au CCAS d'Orvault est de **127** et se répartit en :

- 78 premières demandes d'élection de domicile
- 49 renouvellements d'élection de domicile

La **situation familiale** des personnes domiciliées est la suivante :

Situation familiale	Nb de personnes	Pourcentage
Personne Seule	40	31%
Couple sans enfants	24	19%
Couple avec enfants	51	40%
Famille Monoparentale	12	10%




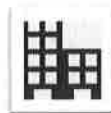


La répartition **par genre et âge** des personnes domiciliées est la suivante :



Leurs **situations professionnelles** sont :

Situations professionnelles	Nb de personnes	Pourcentage
En activité professionnelle	46	36%
Sans activité professionnelle	77	61%
Scolarisé ou Etudiant ou Apprenti	4	3%

Ces personnes se répartissent selon **leur lieu de vie** ainsi :

Lieu de vie	Nb de personnes	Pourcentage
 115 Sans domicile fixe	10	8%
  Hébergement de fortune, caravane	76	60%
  Hébergement chez un tiers ou dans la famille	28	22%
 Autres : logements temporaires, locataires	13	10%

9 usagers ne bénéficient plus d'élection de domicile en raison des motifs suivants :

- 6 ne se sont pas présentés depuis plus de 3 mois
- 3 ont eu accès à un logement stable

Activité Courriers

570 courriers ont été reçus dans le mois et 176 ont été retournés à l'expéditeur.

RAPPORT DOMICILIATION du 1^{er} au 28 février 2023

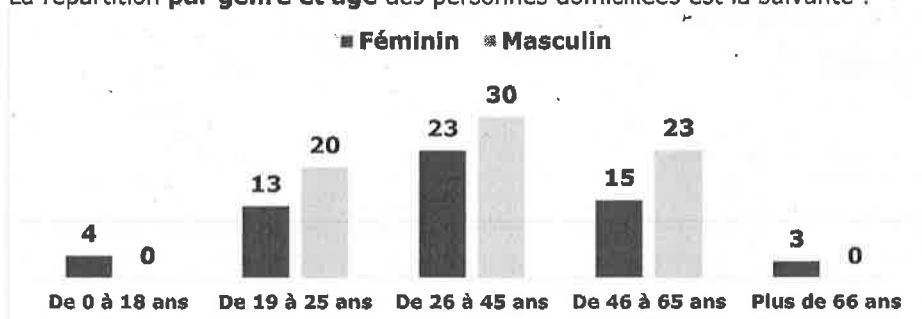
Au 28 février 2023, le **nombre de personnes domiciliées** au CCAS d'Orvault est de **131** et se répartit en :

- 81 premières demandes d'élection de domicile
- 50 renouvellements d'élection de domicile

La **situation familiale** des personnes domiciliées est la suivante :

Situation familiale	Nb de personnes	Pourcentage
Personne Seule	40	29%
Couple sans enfants	25	19%
Couple avec enfants	53	42%
Famille Monoparentale	13	10%







La répartition **par genre et âge** des personnes domiciliées est la suivante :



Leurs **situations professionnelles** sont :

Situations professionnelles	Nb de personnes	Pourcentage
En activité professionnelle	46	36%
Sans activité professionnelle	82	61%
Scolarisé ou Etudiant ou Apprenti	3	3%

Ces personnes se répartissent selon **leur lieu de vie** ainsi :

Lieu de vie	Nb de personnes	Pourcentage
 115 Sans domicile fixe	9	6%
  Hébergement de fortune, caravane	82	64%
  Hébergement chez un tiers ou dans la famille	28	21%
 Autres : logements temporaires, locataires	12	9%

6 usagers ne bénéficient plus d'élection de domicile en raison des motifs suivants :

- 3 ont vu leur domiciliation expirer
- 3 ont eu accès à un logement stable

Activité Courriers

432 courriers ont été reçus dans le mois et 164 ont été retournés à l'expéditeur.

AIDES FACULTATIVES hors Pratique sportive et artistique du 01/01/2023 au 31/01/2023

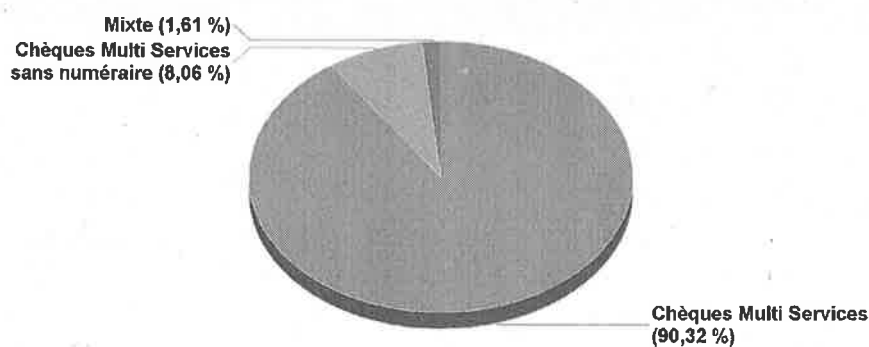
Le montant des aides facultatives attribuées au cours de cette période lors des commissions d'aide sociale facultative est de 6 774,98 €.

Le nombre de ménages ayant bénéficié au moins d'une aide sur cette période est de 63 foyers.

Ventilation des aides sollicitées et des décisions par foyer

	Demandes	Accord	Ajournement	Refus
Aide alimentaire	67	62 6 415,00 €	1	4
Aide sur facture	3	2 359,98 €		1
Total	70	64	1	5

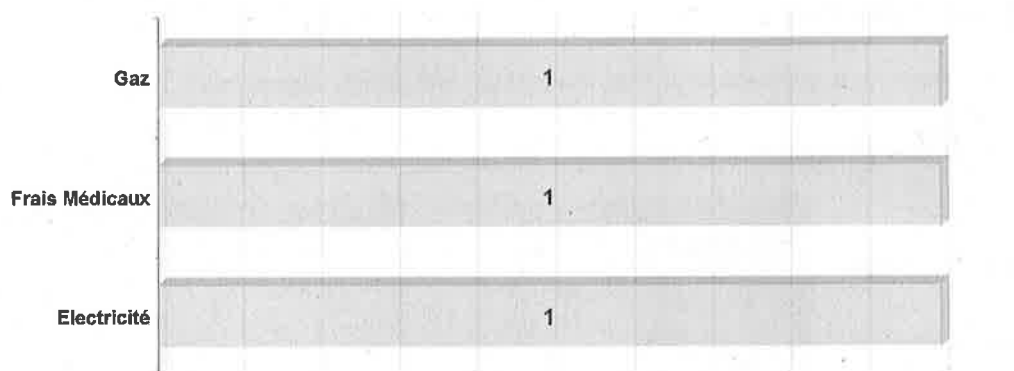
Typologie des aides alimentaires accordées



Nombre d'accès à l'aide alimentaire du 1er janvier à ce jour pour un même ménage



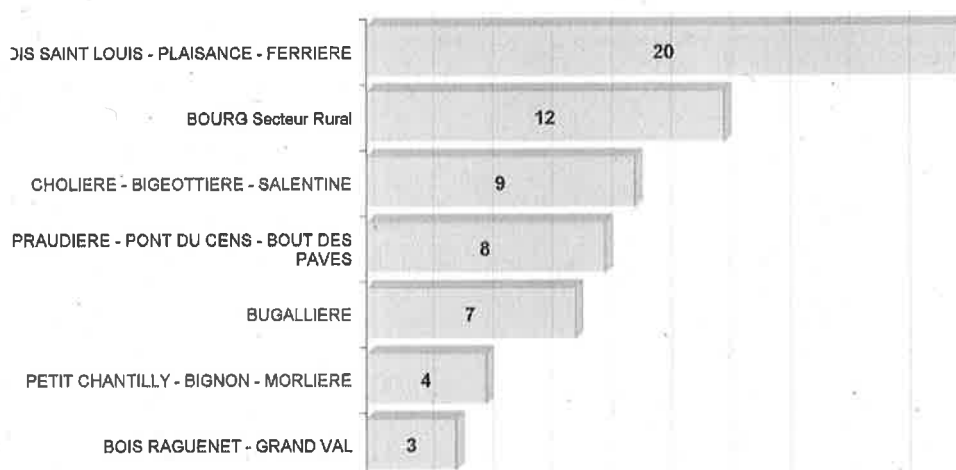
Typologie des aides sur charges accordées



Typologie des situations familiales des 63 ménages ayant bénéficié d'au moins une aide

Situation familiale	Nb de ménages	Pourcentage
Personne Seule	28	44%
Couple sans enfants	3	5%
Couple avec enfants	12	19%
Famille Monoparentale	20	32%
	63	

Répartition par quartier de résidence des 63 ménages ayant bénéficié au moins d'une aide



AIDES FACULTATIVES hors Pratique sportive et artistique du 01/02/2023 au 28/02/2023

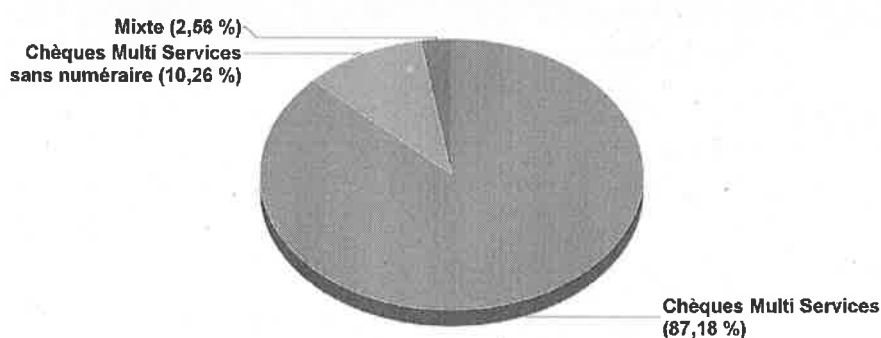
Le montant des aides facultatives attribuées au cours de cette période lors des commissions d'aide sociale facultative est de 5 400,6 €.

Le nombre de ménages ayant bénéficié au moins d'une aide sur cette période est de 41 foyers.

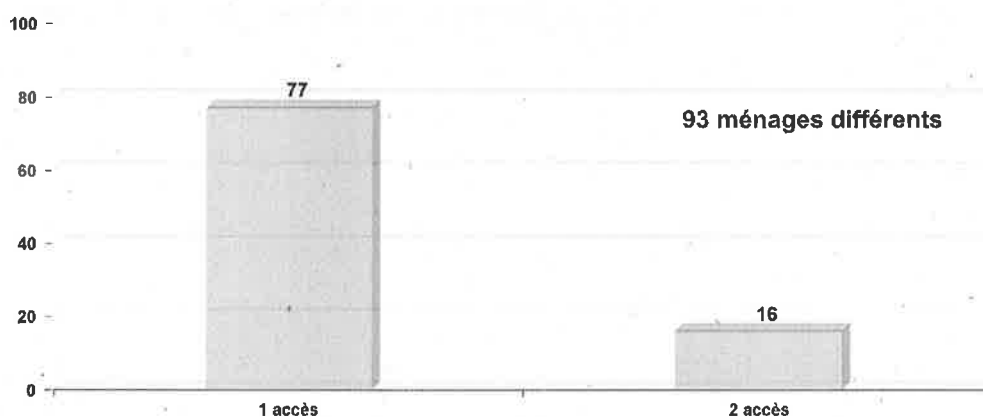
Ventilation des aides sollicitées et des décisions par foyer

	Demandes	Accord	Ajournement	Refus
Aide alimentaire	40	39 4 455,00 €		1
Aide sur facture	5	4 945,60 €	1	
Total	45	43	1	1

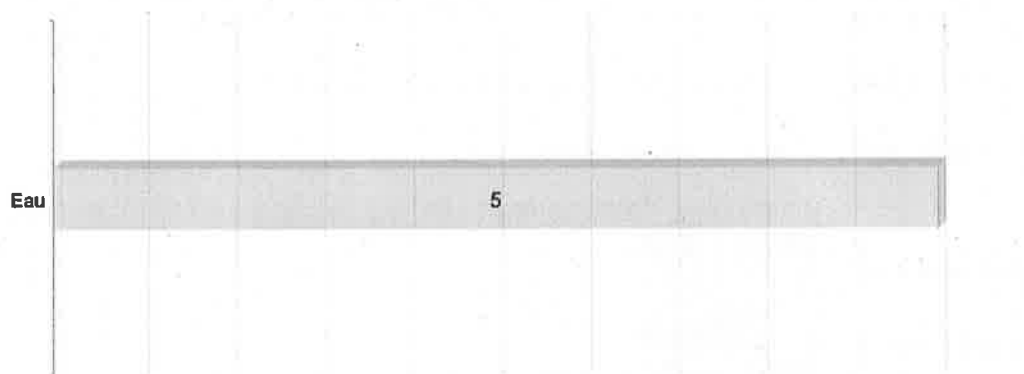
Typologie des aides alimentaires accordées



Nombre d'accès à l'aide alimentaire du 1er janvier à ce jour pour un même ménage



Typologie des aides sur charges accordées



Typologie des situations familiales des 41 ménages ayant bénéficié d'au moins une aide

Situation familiale	Nb de ménages	Pourcentage
Personne Seule	16	39%
Couple sans enfants	1	2%
Couple avec enfants	8	20%
Famille Monoparentale	16	39%
	41	

Répartition par quartier de résidence des 41 ménages ayant bénéficié au moins d'une aide

